



Vente de produits phytopharmaceutiques

--
**Renouvellement
Distanciel**

Durée : 7 h

E-learning : 4h

Classe virtuelle : 3h

Intervenants

Formateurs spécialisés : conseillers agronomes, experts...

Public

Vendeurs de produits phytopharmaceutiques, gamme professionnelle (agricole ou espaces verts), gamme jardin

Pré-requis

- Être titulaire du certiphyto Vente de moins de 5 ans
- Être majeur
- Avoir une activité professionnelle en lien avec la formation
- Langue française lue, écrite et parlée

Tarif

254€ net de taxes

Contact

Laëtitia LEGENDRE au 02 23 48 27 93
info@crodip.fr

Pour les personnes en situation de handicap, nous vous remercions de nous le signaler afin que nous mettions en place les dispositifs nécessaires pour vous accueillir au mieux.

FORMATION

Renouvellement son certificat individuel professionnel produits phytopharmaceutiques



Objectifs de la formation

Cette formation a comme objectifs pour les participants, en lien avec la distribution des produits phytosanitaires, d'acquérir ou consolider leurs connaissances en matière de réglementation, de prévention des risques pour la santé, de prévention des risques pour l'environnement et de définition de stratégies visant à limiter le recours aux produits phytopharmaceutiques.

Les programmes, durées et modalités de formation sont définis précisément par l'arrêté et ses annexes du 29 août 2016 portant création et fixation des modalités d'obtention du certificat individuel pour l'activité professionnelle « **Mise en vente, vente de produits phytopharmaceutiques – Renouvellement** »

Méthodes et moyens pédagogiques

Formation en e-learning (4h) :

- Consultation en autonomie sur une plateforme (e-learning) de différentes ressources en relation avec les thématiques, avec préalablement des quiz de positionnement.

Formation en classe virtuelle (3h) :

- Echanges et analyse des pratiques, reprise de points relatifs aux modules étudiés en E-learning , formation sur les techniques alternatives avec une attention particulière au biocontrôle.

Programme de la formation

Classe virtuelle d'ouverture (1h30)

- Présentation de la plateforme de formation à distance
- Intervention sur le module « Réduction des usages ».

Formation e-learning : module Santé (2h)

- Réalisation en autonomie des différentes activités requises sur la plateforme en ligne

Formation e-learning : module Réglementation (2h)

- Réalisation en autonomie des différentes activités requises sur la plateforme en ligne

Classe virtuelle de clôture (1h30)

- Echanges sur les thématiques vues en autonomie,
- Intervention sur le module « Réduction des usages »

Documents remis

Envoi électronique du livret de formation et des différents documents techniques et réglementaires

Suivi et évaluation

A la fin de la formation, envoi d'une attestation de formation et d'une procédure pour la réalisation des démarches de demande de Certiphyto.

Informations importantes

Les inscriptions sont envisageables jusqu'à la veille d'une formation. Annulation possible si nombre de participant insuffisant.

